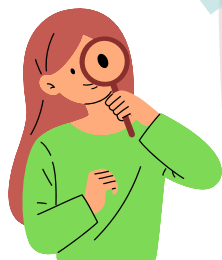


# MOBILITÉ ET SANTÉ

*Un sujet dont s'emparent les collectivités !*



## Constat de départ :

Une cause de rupture de parcours clairement identifiée et qui revient souvent est le problème de la mobilité. Favorisant l'isolement, décourageant l'accès à la santé, un manque de solution de mobilité peut avoir des conséquences directes sur le parcours d'une personne.



**Evènement :** Le DAC a participé avec d'autres partenaires à la journée « mobilité et vieillissement » organisé par les CLIC du Centre Manche au théâtre de Carentan en octobre 2023

## Outils :

- Le DAC en Santé Centre Manche a participé pour la partie Centre Manche de l'outil « Mobilité » du Conseil Départemental. Cet outil sera remis à jour en mai 2024, et est très utile au quotidien pour le DAC !
- Le schéma sur le certificat médical pour la conduite permet également d'éclairer les professionnels sur ce sujet

## Avancée du projet :

Après étude du territoire concernant la mobilité, il s'avère que c'est un sujet dont s'emparent les collectivités territoriales (plateformes de mobilité, réunions sur la mobilité...).

Afin de ne pas se substituer et de ne pas faire doublon, le DAC reste disponible et alerte sur le sujet, mais décide de ne pas créer de groupe de travail dédié.

